

LA FRANCE COLONIALE, SAINT DOMINGUE ET HAITI (1630 – 1843) : LE MODELE PARFAIT DE DOMINATION COLONIALE ET NEOCOLONIALE

Jhon Kelly Monacé
Waldecy Rodrigues
Nilton Marques de Oliveira

Résumé : Cet article propose une investigation historique sur le colonialisme et le néocolonialisme comme modèles d'exploitation d'Haïti par la France. Des sources historiques sont utilisés pour montrer qu'Haïti a été le laboratoire parfait pour expérimenter et peaufiner ces modèles. Le premier a été expérimenté à travers des rapports coloniaux de production tandis que le second a institué des rapports néocoloniaux permettant à la France d'accumuler des richesses au détriment des Haïtiens.

Mots-clés : Colonialisme. Néocolonialisme. Accumulation de capital. Haïti.

Abstract: This article presents a historical investigation on colonialism and neocolonialism as models of exploitation of Haiti by France. Historical sources are used to show that Haiti has been the perfect laboratory for experimenting and refining these models. The first was experimented through colonial relations of production while the second established neocolonial relations helping France to accumulate wealth at the expense of Haitians.

Keywords: Colonialism. Neo-colonialism. Capital accumulation. Haiti.

1 INTRODUCTION

L'ensemble des transformations sociales en cours dans les pays dits « périphériques », tant avec le colonialisme qu'avec le néocolonialisme a suivi l'accumulation primitive comme mécanismes utilisés antérieurement par les capitalistes (bourgeois) pour s'approprier des moyens de productions aux mains des producteurs et aussi de leur force de travail (MARX, 1978). Les dynamiques des sociétés contemporaines qui ont succédé l'accumulation primitive avant l'expansion du capitalisme sont relatives à la dimension spatiale, au processus de travail, à la restriction monétaire et aux relations de pouvoir du système de production.

Dans le monde capitaliste actuel, les pays dominants forment un groupe restreint qui ont, dans la majorité des cas, l'histoire de leur développement économique liée à la colonisation de beaucoup d'autres pays. Aujourd'hui encore, dans le processus de travail à l'échelle mondiale et du modèle de développement capitaliste, ces pays entretiennent des relations néocoloniales de pouvoir avec des anciens pays colonisés

ou autres pays qu'ils peuvent continuer à dominer. Ces pays « néocolonisés » forment une autre catégorie de pays qui acceptent la domination, adhèrent et suivent des règles dictées par les institutions financières internationales qui les entraînent dans le modèle économique imposé par le groupe restreint. Parmi ces pays se retrouvent les pays de l'Amérique du Sud et des Caraïbes, de l'Afrique, et quelques pays de l'Europe et de la partie occidentale de l'Asie qui tournent autour d'un niveau stagne de développement et de faible croissance. Parmi ces pays, il existe certains qui chutent de la pente économique vers le plus profond niveau de « sous-développement » et de dépendance. Ils adoptent des modèles qui tendent vers l'aliénation économiste (AMIN, 1992).

La description de cette dernière catégorie reflète bien aujourd'hui le cas d'Haïti qui est dans une situation de domination, de marasme économique, de faible croissance (ou plutôt de dé-croissance), de misère, de haut taux d'endettement, et de dépendance (DORVILIER, 2012 ; JOACHIM, 1978 ; PIERRE-CHARLES, 1993). Cette situation de dépendance économique d'Haïti ne peut pas être comprise sans tenir compte des relations permanentes de colonialité ou de néocolonialité que ce pays entretient historiquement et économiquement avec d'autres pays du monde capitaliste en général et avec la France en particulier.

La France a mis tout en place pour pouvoir dominer et exploiter à fond ce territoire. Un retour sur ces rapports historiques de domination permet de constater que la France, par le biais de la colonisation, a accumulé plus de capitaux et s'est enrichie tandis qu'Haïti s'est enfoncé dans l'extrême pauvreté au fil du temps. L'analyse de ce processus de l'accumulation de capitaux par la France attire la curiosité et permet de formuler deux questions. D'une part, comment les populations africaines réduites en esclavage à Saint-Domingue ont vécu la domination des exploiters et accumulateurs français de richesses? D'autre part, comment l'accumulation a facilité la montée de nouvelles catégories dominantes néocoloniales dans l'économie haïtienne de l'indépendance à 1843?

De ce fait, cet article propose une investigation historique sur le colonialisme et le néocolonialisme comme modèles d'exploitation en Haïti. Chacun de ces modèles d'exploitation appartient à une période historique dans laquelle existe une organisation sociale appropriée qui facilite l'accumulation de capitaux et l'enrichissement de la France au détriment des Haïtiens. En conséquences, dans cet article, des sources historiques et autres documents sont utilisés pour montrer qu'Haïti a été le laboratoire parfait pour expérimenter et peaufiner ces modèles d'exploitation. Des données

historiques sont utilisées pour décrire l'organisation sociale de la période coloniale française (1630 – 1804). L'article utilise aussi des données historiques pour décrire le processus d'accumulation de richesse de la période postcoloniale et néocoloniale entre 1804 et 1843 au profit de la France surtout avec l'acceptation du paiement de la dette de l'indépendance.

Cet article est basé sur une méthodologie qui considère l'analyse du contenu de documents secondaires par des auteurs particuliers et des sources historiques disponibles sur l'histoire économique et sociale haïtienne entre 1630 et 1843. L'article est constitué d'une historiographie composée de documents d'archives et de quelques ouvrages très peu connus du monde académique brésilien. Il s'agit d'une historiographie à la fois riche, originale et inédite qui apporte une nouvelle touche à la compréhension de l'histoire économique et sociale d'Haïti.

2 CONSIDERATIONS THEORIQUES

Le monde capitaliste, avant de devenir ce qu'il est aujourd'hui, a connu divers grands courants de pensées économiques (AMIN, 1992). Les premiers penseurs des lois économiques, de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle étaient mercantilistes. Partant du mercantilisme qui prône l'enrichissement d'un pays par l'injection de l'argent dans l'économie et l'intervention d'un État puissant, le capitalisme traversait d'autres doctrines aussi importantes telles que : la physiocratie, le libéralisme, le keynésianisme, le monétarisme pour arriver au triomphe du néolibéralisme à la fin du XX^e siècle (AMIN, 1979, 1992). Ce sont toujours les limites et l'épuisement des lois d'une doctrine économique du capitalisme qui favorisent l'apparition et le triomphe d'une autre. Le triomphe du courant économique néolibéral continue encore au XXI^e siècle dans plusieurs pays après avoir été testé violemment en Amérique Latine et Caraïbes dans la deuxième moitié du XX^e siècle (KLEIN, 2008).

L'histoire économique et sociale d'Haïti est intrinsèquement liée à celle du capitalisme contemporain. L'histoire d'Haïti est et a été toujours une histoire économique et sociale liée à la domination en plein cœur du système capitaliste, indépendamment du courant économique dominant. En ce sens, pour mieux cerner cette histoire liée à la domination, une perspective historique et marxiste est donc nécessaire. Une telle perspective conduira à la compréhension de l'acte d'accumulation de capitaux en Haïti. Les réponses aux préoccupations de cette recherche peuvent être éclaircies à partir de cette dynamique historique.

Marx a compris cette dynamique dans une perspective matérialiste et s'est toujours efforcé d'appréhender les grandes transitions de l'histoire pour mieux comprendre et expliquer l'apparition et de la disparition de ce qu'il appelait les « modes de production », caractéristiques de chacun des grands âges de l'évolution de l'économie et ses systèmes de production (MARX; ENGELS, 1872; MARX, 1969; 1978). Cette perspective a influencé en grande partie les théories du système mondial capitaliste (HERRERA, 2001).

Ce dynamisme historique de perspective marxiste est utilisé dans cet article pour saisir l'apparition et la disparition des modes de production à travers chacun des grands âges des différentes organisations économiques et sociales haïtiennes. De fait, cette approche facilite d'aborder les origines du capitalisme en Haïti et les relations coloniales et néocoloniales que ce pays entretient avec d'autres pays tout au long de son histoire. Cette réalité sera étudiée tant d'un point de vue sociologique qu'économique. Cette démarche permettra de suivre l'évolution de l'accumulation et l'émergence des nouveaux dominants et propriétaires des moyens de production des différentes phases de l'histoire d'Haïti.

Le concept d'« accumulation primitive » est utilisé pour la première fois par l'économiste classique Adam Smith. C'est un concept d'une grande importance dans l'économie politique. Karl Marx (1978) savait son importance et, c'est dans le souci de comprendre et d'expliquer la genèse de l'accumulation capitaliste qu'il a fait des études plus profondes sur ce concept et découvre que:

L'accumulation capitaliste présuppose la présence de la plus-value et celle-ci la production capitaliste qui, à son tour, n'entre en scène qu'au moment où des masses de capitaux et de forces ouvrières assez considérables se trouvent déjà accumulées entre les mains de producteurs marchands (MARX, 1978, p. 153).

L'accumulation primitive, c'est le mouvement historique qui fait divorcer le travail d'avec ses conditions extérieures. Une fois contrôlée le travail des producteurs expropriés de leur terre, principal moyen de production du système féodal, ce mouvement historique a facilité la transformation des serfs en des travailleurs salariés. Ce qui implique l'affranchissement des producteurs du servage à la hiérarchie de l'économie capitaliste industrielle : grands fermiers, banquiers, industriels du haut de l'échelle économique. Et du bas de l'échelle se retrouvent des salariés, chômeurs et vagabonds (MARX, 1978).

C'est après cette phase primitive d'accumulation que commence véritablement le système de l'économie bourgeoise. Marx examine cette économie bourgeoise dans l'ordre suivant: capital, propriété foncière, travail salarié; État, commerce extérieur, marché mondial. Avec cet ordre, il a pu étudier les conditions d'existence économiques des trois grandes classes de la bourgeoisie moderne. Tout cet ordre suit l'accumulation primitive du capital. Il a analysé l'entrée du capital dans le domaine de la production, le contrôle qu'il exerce sur la vie matérielle, mais il a toujours souligné la succession de métamorphoses dans les diverses formes de valeur du capital. L'analyse de Marx sur l'accumulation dite « primitive » peut être interprétée comme un effort de démontrer que le capital précède la forme capitaliste de production. La marche de cette histoire pourrait être comprise d'une part, avec la colonisation des pays de l'Amérique et de l'Afrique qui renforce l'accumulation du capital européen; d'autre part avec la décolonisation de ces pays qui est un pas pour renforcer le système capitaliste mondial par le biais du néocolonialisme.

3 L'ACCUMULATION DE RICHESSES EN HAÏTI: DE 1630 A L'INDEPENDANCE EN 1804

L'histoire du territoire haïtien ne débute pas avec l'indépendance en 1804. La première tranche d'histoire de l'île commence avec les indigènes. Il s'agit d'une période qui n'est pas suffisamment maîtrisée par faute de sources écrites. Mais, cette histoire d'une durée de quelques millénaires a été proche de sa fin avec le débarquement des Européens le 5 décembre 1492. À la suite de la présence des premiers Européens, cette île est devenue la première colonie espagnole de l'Amérique. Haïti perd sa population indigène au profit du capital espagnol assoiffé d'accumuler plus de richesses en extrayant de l'or.

Le 31 octobre 1627 marque officiellement le début de la colonisation française des Antilles avec la loi actant l'association des Seigneurs des îles de l'Amérique. Dans cet acte, la mission d'habiter et faire peupler les îles de Saint Christophe, la Barbade et autres îles des Antilles a été confié aux sieurs d'Enambuc et du Rossey (MOREAU DE SAINT MÉRY, 1784). En ce qui concerne la colonisation française de l'île d'Haïti, elle a commencé en 1630 avec l'établissement des aventuriers français dans l'île de la Tortue au Nord-ouest de Saint-Domingue. Moreau de Saint Saint Méry (1796) a décrit ces premiers français comme de bizarre individus que les Espagnols avaient chassés de l'île Saint Christophe et qui allaient s'abriter dans la petite île de la Tortue où ils avaient

déjà commencé à s'installer. Quelques années après, ils s'installaient dans certaines régions de la grande terre en dépit des luttes incessantes livrées contre les Espagnols.

Après des décennies d'exploitation et d'extermination de la population indigène, les affrontements armés entre Espagnols et Français obligèrent l'Espagne à céder le tiers de l'île à la France après le traité de Ryswick en 1697 (MADIOU, 1981; MOREAU DE SAINT MÉRY, 1784; 1875). Laissant le mode de vie nomade, les Français cherchaient à structurer, consolider et surtout étendre le territoire de la nouvelle colonie au profit des bourgeois et commerçants métropolitains (MADIOU, 1978; MOREAU DE SAINT MÉRY, 1784 ; 1796).

Figure 1 : Carte de l'isle de Saint Domingue... Delisle, Guillaume (1675-1726).



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Le courant économique dominant dans la genèse du capitalisme est le mercantilisme. L'Espagne était encore trop féodale pour exploiter véritablement à son profit les richesses de l'île de Saint-Domingue. Avec la présence des captifs africains transformés à la fois en esclaves et marchandises dans la logique de l'exploitation à outrance de l'homme par l'homme et du commerce triangulaire Europe – Afrique – Amérique et Amérique – Europe, les Français ont transformé le tiers occidental de l'île en champs agricoles (MADIOU, 1981; MOREAU DE SAINT MÉRY, 1796; 1875). La France transformait cet espace en une colonie type du capital mercantile. Les Français, comme étant les techniciens de l'accumulation ont laissé leur pays à cause des contraintes économiques, sociales, politiques et religieuses

(JOACHIM, 1978; MADIOU, 1981; MOREAU DE SAINT MÉRY, 1796). Ils commençaient avec les petites exploitations agricoles de tabac, indigo, canne-à-sucre et coton. Saint-Domingue, grâce à la qualité de ses produits commençait à attirer plus de commerçants européens et français en particulier. Benoit Joachim souligne que:

Comme les aristocraties et bourgeoisies d'Europe réclamaient de plus en plus des produits tropicaux, la classe capitaliste montante en France saute au XVIIIe siècle sur cette occasion d'accumuler de richesses. A cette époque de mercantilisme, elle commence par penser commercialisation des denrées exotiques [...] destinées à plusieurs usages (JOACHIM, 1978, p. 11).

Des espaces de la colonie avaient été réservés aux plantations exclusives de ces produits importants pour le capital français destinés à plusieurs usages (MADIOU, 1981). La classe capitaliste a profité du système de l'exclusif selon lequel les colonies existent exclusivement pour la métropole. Dans le cas de Saint-Domingue, la France métropolitaine a eu le plein pouvoir de l'exploiter.

Pour réaliser cette exploitation au maximum, la plantation mercantile jouissait du financement des entreprises métropolitaines (CASIMIR, 2001). Des compagnies européennes de transports maritimes se sont consacrées à la traite négrière pour que les planteurs puissent profiter du travail gratuit des Africains transformés d'abord en captifs, ensuite marchandises et, enfin esclaves. La monarchie de France accompagnait la colonisation de Saint-Domingue avec ses propres agents : gouverneur, intendant, officiers royaux.

Le code noir a été mis en place pour régulariser les conditions de vie des esclaves africains (MADIOU, 1981). Les administrateurs coloniaux contrôlaient l'organisation dans les plantations et instauraient le régime brutal d'oppression basé sur la discrimination raciale et le processus d'acculturation des esclaves (DUBOIS, 2009; MADIOU, 1981).

Avec l'accompagnement des autorités françaises, les colons s'étaient étendus sur de plus en plus grandes exploitations agricoles. Le nombre de plantation de Saint-Domingue augmenta avec une rapidité étonnante. Entre 1700 et 1704, le nombre de plantations passa de 18 à 120 dans toute la colonie tandis qu'en 1758, seulement le nord de Saint-Domingue compta 288 plantations ayant des raffineries de sucre (DUBOIS, 2009). Les colons français et leurs proches devinrent de grands propriétaires de domaines coloniaux. Ils vinrent en Amérique pour faire fortune dans l'objectif d'améliorer leur condition de vie avec, dans bon nombre de cas, l'objectif de retourner

en France afin de jouir de la richesse nouvellement conquise du sang et du dur labeur des esclaves africains.

Pour atteindre l'objectif d'améliorer leur condition de vie, il fallait d'abord exploiter et détériorer les conditions de vie des captifs africains transformés en esclaves. Au début des exploitations agricoles, des esclaves africains et des blancs en apprentissage exploitaient les plantations. À cette époque, soit en 1687, la colonie comptait 4 411 blancs contre 3 358 Africains. Mais au XVIII^e siècle, les Africains ont eu à subir toutes les hostilités lancées contre eux dans un système organisé selon des critères raciaux :

[...] les forces vives de la plantation étaient d'ascendance africaine. En 1700, la population asservie s'élevait à 9 082 individus alors que la population blanche avait baissé de plusieurs centaines. Quand les plantations prolifèrent, pendant les décennies suivantes, le nombre d'esclaves augmenta spectaculairement; au milieu du siècle, il y avait près de 150 000 esclaves et moins de 14 000 blancs, et à l'aube de la Révolution la population de la colonie comptait 90% d'esclaves (DUBOIS, 2009, p. 42).

Le système apporta effectivement de résultat pour le capitalisme français. En 1743, la production de Saint Domingue surpassa celle de toutes les Antilles et vers 1776, ce petit territoire fournissait presque la moitié de la production mondiale de sucre. En plus, l'industrie manufacturière coloniale et le commerce apportaient plus de richesses pour la France que toute l'Amérique espagnole pour l'Espagne (CASTOR, 1998; MADIOU, 1981). La manufacture fonctionne grâce aux grandes exploitations agricoles. Il y a eu, malgré tout, opposition d'intérêt d'une part entre colonie et métropole, négociants et grands planteurs blancs. D'autre part, il y a eu opposition ou lutte de classe entre grands et petits blancs, mulâtres et noirs libres.

Mais le poids démographique des noirs esclaves et leur haine contre le système d'oppression raciale a compliqué les oppositions de classes avec des révoltes antiesclavagistes. Parallèle à l'idée de *la révolution française* de 1789, la révolte générale des esclaves a conduit à l'abolition de l'esclavage. L'abolition de l'esclavage a engendré une grande crise et la fin de l'empire du sucre. Mais c'est aussi le résultat du gaspillage et sabotage irrationnel de la plantation, et du mauvais traitement des Africains en esclavage. Enfin, il y a eu la stagnation technique et le blocage de la spécialisation de la division du travail (CASIMIR, 2001).

Figure 2 : Révolte des Nègres à Saint Domingue



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Avec l'abolition de l'esclavage, l'administration coloniale a voulu conserver le même système de grandes plantations sucrières, mais sur de nouveaux rapports sociaux de production entre les grands propriétaires terriens et les anciens esclaves. Pour cela, les autorités de la France métropolitaine ont envoyé des commissions avec la tâche de prendre les premières décisions de changer les rapports de production dans la colonie.

Les premières dispositions ont voulu que le système esclavagiste se change en un système féodal dans lequel il y aura eu de rapports serviles entre propriétaires terriens (anciens maîtres) et anciens esclaves. De ce fait, dans le but de sauvegarder la colonie, le 3 septembre 1783 Étienne Polverel écrit à son collègue Léger-Félicité Sonthonax:

Quelle prospérité peut-on espérer sans travail? Et quel travail peut-on atteindre des esclaves devenus libres, si vous n'avez pas commencé par leur faire sentir la nécessité en leur donnant des propriétés et en leur créant des jouissances qui jusqu'à présent leur étaient inconnues [...] (CASTOR, 1998, p. ??).

Le lendemain, c'est-à-dire le 4 septembre, Polverel faisait remarquer aux anciens esclaves qu'il ne dissociait pas la liberté du droit de propriété. Les anciens esclaves sans propriété ou ayant un tiers de propriété sur des terres en friche, sans bâtiment, sans case et sans aucun moyen de les mettre en production ou sans moyens de régénérer celles qui sont dévastées se trouvaient dans l'obligation de travailler dans les

domaines des grands propriétaires. D'ailleurs, c'était ce que Sonthonax souhaitait. Il a voulu récupérer le travail des anciens esclaves mais dans de nouveaux rapports de production et un autre système économique. Mais, la grande majorité des moyens de production reste la propriété des grands colons planteurs. De là, il y a eu la cohabitation de la grande et de la petite propriété.

Dans ce nouveau rapport de production, les anciens esclaves se sont trouvés dans l'obligation de vendre leur force de travail afin de posséder une « place à vivre » ou d'acheter une parcelle de terre. La place à vivre est une parcelle de terre qu'un grand propriétaire lègue à celui qui exploite sa propriété afin qu'il puisse reproduire sa force de travail. Les places à vivre sont l'une des caractéristiques du système colonial féodal. Avec les places à vivre, il y a eu une augmentation des petites exploitations agricoles. Elles ont eu par la suite des effets d'envergure sur le fonctionnement des manufactures. Elles ont provoqué la baisse de la production agricole et manufacturière.

En plus du morcellement des propriétés par le phénomène de place à vivre, il y a eu d'autres raisons expliquent cette baisse. D'une part, les propriétaires donnant leurs terres en métayage ne se préoccupaient presque plus de l'agriculture et du rendement agricole. D'autre part, les producteurs s'intéressaient beaucoup plus à leur parcelle que des grands domaines. Au lieu de continuer dans l'optique d'industrialisation ou de grandes exploitations, des rapports féodaux prenaient une place de plus en plus importante dans la production.

Ces changements qui se sont opérés font de Saint-Domingue une colonie ayant presque toutes les caractéristiques du système féodal de production décrit par Marx. Ce dernier écrit que : «le trait le plus caractéristique de la production féodale dans tous les pays de l'Europe occidentale, c'est le partage du sol entre le plus grand nombre possible d'homme-liges [...]» (MARX, 1978, p. 158). À Saint Domingue, c'est cette caractéristique qui devient la plus remarquable lorsque les grands propriétaires donnent les grands domaines en métayage. La présence des métayers sur différentes parties d'une même grande exploitation implique la petite production. Donc, c'est le passage d'une grande production manufacturière à une production parcellaire de subsistance.

Selon la description de Marx du système féodal : «[...] il était du seigneur féodal comme tout autre souverain; sa puissance dépendait moins de la rondeur de sa bourse que du nombre de ses sujets, c'est-à-dire du nombre de paysans établis sur son domaine» (MARX, 1978, p. 158). À Saint Domingue, il n'y a pas eu de seigneur à

proprement dit. Ce sont les grands planteurs et autres propriétaires de grands domaines qui ont joué ce rôle tandis que les anciens esclaves jouent celui des serfs.

Dans cette relation de travail, le châtiment corporel contre les esclaves n'était plus d'utilité. Mais celle de la métropole et la colonie persistait encore en dépit des difficultés à redémarrer véritablement les manufactures. Cela sous-tend qu'au début, la révolte des esclaves n'était pas anticolonialiste. Elle n'était non plus anticapitaliste (DOUBOUT, 1973).

En réalité, dans la période qui suit la révolte des esclaves, le mode de production était plutôt féodal. Ce système représente un blocage pour l'exploitation à outrance des travailleurs et le développement du capital français. Cependant, la Révolution allait prendre une autre tournure et a chambardé le système colonialiste dans son ensemble jusqu'à la déclaration de l'indépendance du nouvel État sous le nom d'Haïti le 1^{er} janvier 1804. Avec l'indépendance en 1804, le pays s'est donc trouvé dans une tentative de passage du féodalisme au capitalisme sans la présence des colons.

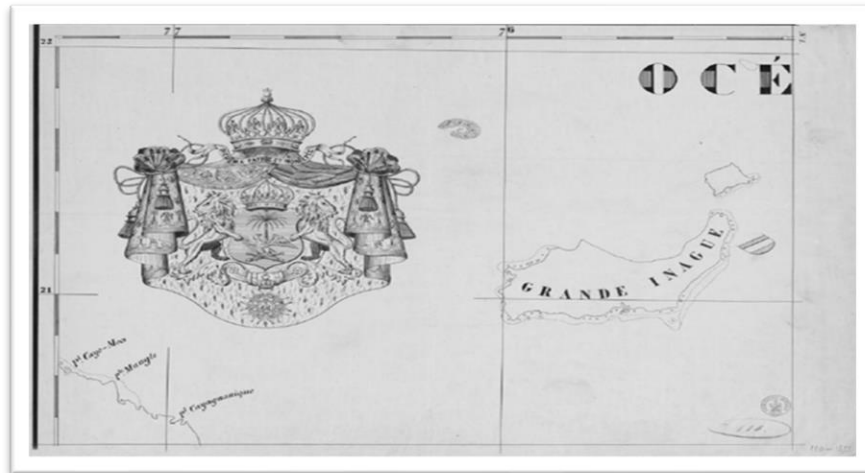
4 LE NEOCOLONIALISME ET L'ACCUMULATION DU CAPITAL EN HAÏTI : DE 1804 A 1843

À partir de l'indépendance, le pays affichait toutes les caractéristiques d'une profonde instabilité sociopolitique et de marasme économique (CASTOR, 1998; GAILLARD-POURCHET, 1993; HECTOR, 2009; PIERRE-CHARLES, 1993). À la genèse du nouvel État, les premiers gouvernements disposaient de très faibles moyens pour contrecarrer les effets de sa fondation dans le monde international qui adoptait encore l'esclavage comme rapports de production. Les pertes matérielles occasionnées par la guerre de l'indépendance ont retardé la reprise normale des activités économiques.

En même temps, la nouvelle nation représentait un danger pour l'économie mondiale en tentant de poser ses premières bases sur un contrat partagé par tous les nouveaux citoyens haïtiens et centré sur l'abandon de l'esclavage, de la domination coloniale et des rapports sociaux de production axés sur des critères raciaux (HECTOR; HURBON, 2009; HECTOR, 2009). Les premiers dirigeants, en particulier, Jean-Jacques Dessalines (Jacques 1^{er}) et Henri Christophe (Henri 1^{er}), tentèrent de redresser la situation économique dès le début en instituant de nouvelles structures économiques basées sur la grande propriété étatique et de rapports sociaux de

productions moins féroces et plus humains que les rapports raciaux de production de l'époque coloniale (HECTOR; HURBON, 2009; EMPIRE D'HAÏTI, 1805).

Figure 3 : Carte de l'Empire d'Haïti dressée / d'après l'ordre du gouvernement haïtien sur les documents les plus récents et sous la direction de A. Magin, 1853.



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Les premières lois et constitutions haïtiennes optent pour la grande propriété et font la promotion de l'agriculture qu'elles considéraient d'ailleurs comme la première source de richesse de la nation (EMPIRE D'HAÏTI, 1805). Mais très tôt après l'indépendance, il y a eu le développement de la petite propriété et des rapports féodaux qui ont contribué à l'aggravation de l'économie et surtout de la grande production manufacturière. Cette situation commençait depuis l'abolition de l'esclavage. De ce fait, des mesures ont été prises par le gouvernement de Jacques 1^{er} pour conserver les grandes exploitations afin de refaire les bases de l'économie du pays. Dans sa politique, Dessalines se rapproche beaucoup plus d'une sorte de capitalisme d'État basée sur la nationalisation des terres et la lutte pour l'élargissement du secteur public de la propriété terrienne, un strict contrôle commercial caractérisé par des mesures tendant à la fois à combattre la monopolisation du commerce local par un groupe très réduit de gros commerçants. Il a créé un secteur d'État du commerce, et à fixer les prix des denrées d'exportation. Tout cela donne à cette politique une orientation nettement interventionniste (DOUBOUT, 1973).

Mais ce projet de société centré sur une économie orientée par l'État et basée sur l'égalité et la liberté a été mis en échec par les mulâtres qui crurent qu'ils étaient les véritables héritiers des anciens moyens de production par le simple fait qu'ils sont les fils des colons blancs, français et anciens propriétaires. Ils commanditèrent l'assassinat de Jacques 1^{er} le 17 octobre 1806 et assurèrent la reprise de l'ancienne organisation sociale et économique de la colonie française. L'assassinat provoqua la scission du territoire de l'ancienne colonie française en deux États indépendants et rivaux. Dans le nord, Henri Christophe institua le Royaume d'Haïti et se fit proclamer Roi sous le nom de Henri 1^{er} en tentant de continuer avec la politique économique étatique de Jacques 1^{er} au profit de tous les citoyens indépendamment de la couleur de leur peau. Dans le sud, Alexandre Pétion instaura la République et devint le premier Président. Dans la République, Pétion a repris les anciens rapports de classes entre dominants et dominés basés une fois de plus sur des critères raciaux.

Dans le Royaume d'Haïti, le Roi Henri 1^{er} tentait de refaire l'économie sur la base de la grande exploitation agricole pour alimenter la grande production manufacturière en maintenant la grande propriété des moyens de production (HECTOR; HURBON, 2009). Henri 1^{er} prenait le pas vers un capitalisme de courant mercantile:

Il ne serait pas exagérée de rapprocher la politique de Christophe, tout au moins dans son aspect monétaire à celle de l'époque du mercantilisme européen. Pour lui [...], l'État fort c'est celui qui accumule beaucoup de monnaie. L'Angleterre est son modèle. Selon lui, ce pays est respecté grâce à la richesse monétaire de l'État anglais (DOUBOUT, 1973, p. 07).

Déjà Marx a donné des renseignements sur le processus d'expropriation des masses par les capitalistes en Angleterre. Et ceci a eu des conséquences très négatives sur l'ensemble de la population campagnarde (MARX, 1978). Dans le capitalisme de Henri 1^{er}, il n'y a pas eu l'expropriation de la population campagnarde puisque la terre appartenait déjà à l'État. Mais le modèle adopté comportait quelques caractéristiques du mercantilisme européen décrit par Marx

Dans ce mercantilisme, il y a eu le développement effectif de la production manufacturière grâce à la grande exploitation. En dépit des difficiles conditions de travail, les travailleurs jouissaient de certains services sociaux de base puisque le surplus du commerce étatique avec les pays étrangers renforce la capacité du secteur public à construire plus d'écoles, d'hôpitaux et d'autres manufactures pouvant créées d'autres surplus (HECTOR; HURBON, 2009).

Cette politique du maintien de la grande production manufacturière mise en place par Henri 1^{er} a actionné une exploitation rigoureuse des travailleurs en vue de recueillir de ressources suffisantes pour sauvegarder l'indépendance du pays. En réalité, la sauvegarde de l'indépendance était une priorité. En effet l'armée a absorbé une grande partie du budget national. Il fallait compter sur les travailleurs pour répondre aux exigences économiques (HECTOR, 2009). La véritable tâche de remettre l'économie sur la bonne voie s'est reposée sur la force de travail des paysans.

Pour récompenser les travailleurs, la royauté a eu aussi réalisé de très grands projets pour toute la population et qui restent encore aujourd'hui dans le patrimoine du pays. La politique de Henri 1^{er} s'agissait d'une politique systématique d'accumulation de capital avec un développement agricole fondé sur la grande production manufacturière. Dans cette politique, la production manufacturière est la phase initiale d'un développement industriel. Dans cette politique, il y a eu aussi l'extension du commerce afin de vendre plus et accumuler ainsi le plus de monnaie dans une constante perspective de défendre et consolider l'indépendance nationale (DOUBOUT, 1973).

Cela suppose qu'il y a eu un projet de société qui aurait amélioré le sort de la masse compte tenu des autres réalisations telles que des écoles, hôpitaux, fonderies etc (DOUBOUT, 1973; HECTOR ; HURBON, 2009). Les politiques économiques de Jacques 1^{er} dans les deux années qui suivent l'indépendance et de Henri 1^{er} de 1807 à sa mort marquaient l'initiation du nouvel État dans le système capitaliste européen de l'époque à dominance mercantile.

Mais le caractère oppressif de l'armée dans le système de gestion des propriétés exploitées par l'État et la mauvaise rémunération des travailleurs n'ont pas aidé à améliorer la situation économique et sociale du pays. Les travailleurs préféraient fuir les plantations pour s'installer dans les mornes tandis que l'armée se changeait en un véritable instrument pour opprimer les paysans.

Dans la République d'Haïti dans le Sud, la destruction des rapports de domination coloniale n'empêche pas la création d'une nouvelle classe dominante dans la société haïtienne (CASTOR, 1978). La situation devient de plus en plus catastrophique pour les paysans constituées en grande partie d'anciens esclaves. Les paysans ont subi toutes sortes de restrictions de la part de l'État.

Le président Alexandre Pétion s'est livré à distribuer des terres du domaine privé et public de l'État afin de devenir populaire pour certains secteurs de la société. Toutefois, les paysans ne jouissaient pas de la distribution des terres. Au contraire, les

couches dirigeantes les obligeaient à se transformer en une classe de métayers qui travaillent sur les domaines des hauts gradés de l'armée. La question de couleur a refait son apparition puisque seuls les mulâtres et autres groupes de la couches dirigeantes ont eu droit à l'éducation (RENÉ, 2014).

Pétion va exactement à l'opposé des politiques économiques de Jacques 1^{er} et de Henri 1^{er}. Il a favorisé d'un côté l'appropriation privée des grands domaines de l'État par un groupe restreint de mulâtres, grands fonctionnaires civils et de hautes personnalités de l'armée. Dans cette forme de donation, les grandes personnalités militaires et politiques recevaient de 150 jusqu'à 2000 hectares de sols cultivables dans les plaines. Cette appropriation engendra la coupure avec les pratiques des deux anciens chefs d'États qui visaient malgré tout l'expansion des services du secteur public et celle de l'industrie manufacturière. D'un autre côté apparaît la pratique de donation de petites concessions de terre aux petits fonctionnaires civils, officiers et simples soldats. Mais ces petites personnalités de l'armée et du secteur privé recevaient de 6 à 45 hectares dans des endroits reculés du pays (DOUBOUT, 1973).

Après la mort de Pétion, son successeur, Jean Pierre Boyer continuait avec cette même politique de distribution. La chute du royaume et la réunification du Royaume d'Haïti avec la République d'Haïti à la suite de la mort de Henri 1^{er} en 1820 a permis à Boyer d'introduire cette politique dans le nord du pays. L'année 1826 marque la diminution de la distribution des terres. Dans cette politique ces nouveaux grands propriétaires du plus important moyen de production pouvaient démarrer facilement avec la grande exploitation agricole. Les petits fonctionnaires constituaient un secteur de propriété moyenne ou petite qui s'étalent sur de petites parcelles. Ils ne pouvaient faire que de petites exploitations agricoles de subsistance. Ce qui implique le redémarrage de la cohabitation de la grande et la petite propriété après l'expérience de l'abolition de l'esclavage. Toutes ces répartitions des biens de l'État ne concernaient que la classe politique et l'armée. Avec la petite propriété, une nouvelle denrée de production et d'exploitation devient de plus en plus importante. Il s'agit du café qui offre un double avantage. Il exige moins d'espaces que la canne-à-sucre et peut être cultivé dans les montagnes.

Analysant l'histoire économique d'Haïti de 1807 à 1848 à travers les rapports sociaux de production, Doubout (1973) identifie cette période comme étant la mise en place d'un régime semi-colonial et semi-féodal. Les caractéristiques économiques d'un tel régime montrent effectivement son côté féodal et son coté néocolonial. Dans la

classe dirigeante, les grands propriétaires de terres et leurs rapports avec les métayers sont l'expression de l'aspect féodal du régime tandis que les grands commerçants sont les représentants immédiats du néocolonialisme. Mais, le véritable caractère néocolonial peut être vu avec la gouvernance de Boyer qui acceptait de payer à la France une indemnisation pour la reconnaissance de l'indépendance du pays. À partir de ce moment, Haïti est devenu le premier laboratoire du néocolonialisme.

Haïti faisait face à l'isolement international après son indépendance. Les relations commerciales que le pays entreprenait avec d'autres pays de l'époque ne constituaient pas de relations légales et diplomatiques. Mais, les négociations pour la reconnaissance de l'indépendance par la France allaient changer la donne. En fait, les véritables premières relations diplomatiques d'Haïti ont emmené ce pays vers l'apprentissage de la sujétion.

Le 17 avril 1825 est donc la date de l'ordonnance de Charles X dans laquelle exigence est faite à Haïti de payer une indemnité de 150 millions de francs payable en cinq tranches pour la reconnaissance de son indépendance (GAILLARD-POURCHET, 1993). Et depuis cette ordonnance, une politique antinationale est entreprise par les autorités haïtiennes. La fin de l'isolement international d'Haïti implique pour l'ancienne métropole une plus grande marge de manœuvre néocoloniale face à la concurrence des négociants anglais et américains qui déjà, commençaient à entreprendre et à négocier un commerce illégal avec Haïti avant même la reconnaissance de son indépendance.

Avec l'ordonnance du paiement de l'acceptation de son indépendance, le contexte du commerce extérieur d'Haïti, la situation économique d'Haïti devenait difficile. Elle devenait de plus en plus difficile avec la montée de la production des denrées tropicales dans certains pays concurrents. La nation haïtienne était de plus en plus dominée par la France. L'État haïtien a eu recours à un emprunt de 30 millions de francs à un taux de 6% d'une banque française et remboursable sur 25 ans.

Pour rembourser ses dettes l'État a mis l'accent sur la filière de production caféière, produit de la petite propriété. Le café est donc devenu la monnaie courante des différentes transactions entre la France et Haïti. Une mainmise est donc faite sur les recettes du café pour les paiements de la dette. Le café haïtien a été au service de l'économie française et débarquait en grande quantité dans les ports français, particulièrement le port du Havre. Ce produit agricole représentait pour Haïti la garantie même du paiement de ses dettes extérieures et l'enjeu de ces conventions

commerciales avec la France (GAILLARD-POURCHET, 1993; GIRAULT, 1982). En même temps, cet État était empêché par la bourgeoisie nationale qui n'encourage pas assez le système de crédits en place dans le pays et ne contribue pas non plus à la mise en place de certains projets de développement.

Cette indemnisation indigna la population haïtienne qui subissait le code rural de Boyer et qui assistait aux embarquements périodiques des richesses haïtiennes vers les ports de la France (GAILLARD-POURCHET, 1993; GIRAULT, 1982; MILLET, 1978). Haïti renégocie sa dette en 1838 parce qu'elle ne pouvait plus répondre aux exigences de la France. En 1840, la France signe un traité commercial avec Haïti pour se faire payer les sommes dues et s'assurer une meilleure part du marché haïtien qui commençait à lui échapper au profit de l'Angleterre et des États-Unis. L'ensemble des renégociations de la dette a conduit en 1875 à la « double dette ». Elle est constituée de l'ensemble des deux obligations, dédommagement et emprunt à partir de l'arrangement conclu le 22 décembre 1870. Cette double dette s'élève à 90 millions de francs (GAILLARD-POURCHET, 1993).

Figure 4 : Navire quittant le port du Havre: [photographie] / Louis-Cyrus Macaire, 1851



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Les paysans, anciens esclaves, subissaient la servitude économique et les injures de la tyrannie militaire imposée par les personnalités des catégories dominantes. Ils ont constitué une classe de métayers, serfs ou paysans sans terre. Cette classe réclamait le droit à la propriété des moyens de production et une vie meilleure. Face à ces

politiques menées contre eux, les paysans ont organisé des mouvements revendicatifs qui ont conduit au départ du Président Jean Pierre Boyer en 1843 (RENÉ, 2014). Après l'exil de Boyer, le capitalisme européen et nord-américain par l'intermédiaire de leurs représentants dans l'économie haïtienne a renforcé le triomphe de la politique de Pétion jusqu'à la domination de l'impérialisme américain. Durant ces périodes d'accumulation des richesses, les couches dirigeantes et exploitantes n'ont jamais encouragé le changement économique sans passer par l'exploitation à outrance des travailleurs et des paysans. Et durant toutes les étapes de l'histoire haïtienne, les paysans subissaient toutes les conséquences des décisions politiques et économiques des autorités haïtiennes.

5 CONCLUSION

Analyser historiquement la situation socioéconomique d'Haïti devient de plus en plus une tâche ardue compte tenu de la dynamique sociétale. Il est encore plus difficile lorsqu'il s'agit de diagnostiquer l'accumulation de richesse à travers toutes les phases de l'histoire d'une société. C'est donc le cas pour cette étude sur le colonialisme et le néocolonialisme comme modèles d'exploitation en Haïti. La France a grandement profité de ces modèles d'exploitation pour devenir ce qu'elle représente aujourd'hui dans le capitalisme contemporain. Mais tout a commencé avec les luttes acharnées qu'ils ont mené contre les Espagnols, les assoiffés de l'or et exterminateurs des Amérindiens. Chacun de ces modèles d'exploitation appartient à une période historique dans laquelle existe une organisation sociale appropriée qui facilite l'accumulation de capitaux et l'enrichissement de la France au détriment des Haïtiens. Les Français réussissent de façon efficace avec l'accumulation grâce à l'exploitation coloniale, à la grande plantation de canne et la main-d'œuvre gratuite des esclaves.

D'une façon générale, les racines historiques de l'accumulation pour cette tranche d'histoire haïtienne s'enfoncent dans la colonisation du territoire haïtien. Cette colonisation a beaucoup contribué, d'une part à l'enrichissement de l'Europe au détriment des travailleurs coloniaux; et de l'autre, au développement mondial du système capitaliste. Les populations haïtiennes indigènes et d'origine africaine ont été terriblement victimes de ces sociétés coloniales. Les richesses accumulées s'en allaient vers l'Espagne dans un premier temps et vers la France dans un second tandis que la misère restait au sein des populations africaines pendant toutes les périodes coloniales.

Cette exploitation exagérée des esclaves par les colons se terminait avec la révolution de Saint Domingue et la proclamation de l'indépendance d'Haïti en 1804.

Les sacrifices pour l'indépendance provoquaient une situation à la fois catastrophique sur les plans économique, politique et social. Au cours de cette histoire à peine commencée, des moments de crises se succédaient et affectaient l'ensemble du système du nouvel État dans toutes ses dimensions. Au lendemain de l'assassinat de Jacques 1^{er}, la cohabitation de la grande et la petite propriété privée des moyens de production triomphe au dépend de la grande propriété étatique proposée par l'Empereur. Après l'indépendance, une première forme d'accumulation de richesse se réalisait dans un capitalisme étatique à travers les politiques de Jacques 1^{er} et de Henri 1^{er} pour relancer l'économie nationale. Mais cette politique allait créer une catégorie dominante qui gère et travaille les terres de l'État.

Avec les politiques néocoloniales de Pétion et de ses successeurs, une nouvelle forme d'accumulation faisait son apparition avec de nouveaux rapports sociaux de production. Les paysans et anciens esclaves étaient les victimes de ce nouveau système mis en place par Pétion. Par la suite, Haïti est devenu en 1825 sous le gouvernement de Boyer, le premier laboratoire du néocolonialisme imposé par l'ancienne métropole, la France. Dans la première moitié du siècle, une autre crise majeure a suivi l'assassinat de Jacques 1^{er}. Il s'agit du mouvement revendicatif des paysans qui a conduit à la chute de Boyer en octobre 1843. La situation s'aggravait encore plus pour les travailleurs avec la réapparition des anciens colonisateurs dans la sphère économique haïtienne. Ils ont dominé l'économie et participé à déstabiliser le pays sur le plan politique afin de défendre leur intérêt.

Le néocolonialisme est encore présent en Haïti, mais aujourd'hui il est dans sa version impérialiste et profite aux Américains. Dans toutes ces périodes et jusqu'à nos jours, c'est encore les paysans qui sont les principales victimes. L'écart social entre la classe dominante et la classe dominée s'élargit et continue encore à s'élargir dans la société haïtienne d'aujourd'hui en plein cœur du néolibéralisme imposé à Haïti par l'impérialisme américain. Cette recherche permet de voir que l'économie haïtienne n'a jamais été totalement échappée aux capitaux et à la mainmise des étrangers à l'exception des gouvernements de Jacques 1^{er} et Henri 1^{er}. Les véritables accumulateurs du capital à travers toute l'histoire d'Haïti sont des étrangers.

REFERENCES

AMIN, S. Capitalisme et système-monde. **Sociologie et sociétés**, ville d'édition, v. XXIV, n. 2, p. 181 – 202, 1992. Disponible en: <http://classiques.uqac.ca/contemporains/amin_samir/capitalisme_systeme-monde/capitalisme_systeme-monde_texte.html>. Accès à : 27 jan. 2020.

_____. Le développement inégal et la question nationale. **L'homme et la société, revue internationale de recherches et de synthèses sociologiques**, ville d'édition, n. 51 - 54, p. 03 – 48, 1979. Disponible en: <http://classiques.uqac.ca/contemporains/amin_samir/Devel_inegal_et_question_nationale/Devel_inegal_et_question_nationale_texte.html>. Accès à : 23 jan. 2020.

CASIMIR, J. **La culture opprimée**. Port-au-Prince : Média-Texte/FOKAL, 2001.

CASTOR, S. **L'occupation américaine d'Haïti**. Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps, 1978.

_____. **Les origines de la structure agraire en Haïti**. Port-au-Prince: CRESFED, 1998.

DORVILIER, F. **La crise haïtienne du développement, essai d'anthropologie dynamique**. Port-au-Prince: Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2012.

DOUBOUT, J. J. **Haïti: féodalisme ou capitalisme? Essai sur l'évolution de la formation sociale haïtienne depuis l'indépendance**. Port-au-Prince: sans maison d'Édition, 1973.

DUBOIS, L. **Les vengeurs du Nouveau Monde, Histoire de la Révolution Haïtienne**. Port-au-Prince: Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2009.

EMPIRE D'HAÏTI. **La constitution impériale**. [s.l.] : [s.n.], 1805.

GAILLARD-POURCHET, G. K. **L'Expérience haïtienne de la dette extérieure ou une production caféière pillée (1875-1915)**. Port-au-Prince: Éditions Henri Deschamps, 1993.

GIRAULT, C. **Le commerce du café en Haïti: Habitants, spéculateurs et exportateurs**. Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1982.

HECTOR, M. Jalons pour périodisation. In: HECTOR, M.; HURBON, L. (dir.). **Genèse de l'État haïtien (1804-1859)**. Port-au-Prince: Éditions Presses Nationales d'Haïti, 2009. p. 29 - 47.

HECTOR, M.; HURBON, L. Les fondations. In: HECTOR, M.; HURBON, L. (dir.). **Genèse de l'État haïtien (1804-1859)**. Port-au-Prince: Éditions Presses Nationales d'Haïti, 2009. p. 11 - 26.

HERRERA, R. Les Théories du système mondial capitaliste. In: BIDET, J.; KOUVELAKIS, E. (dir.). **Dictionnaire Marx contemporain**. Paris: Presses Universitaires de France, 2001. p. 201 - 221.

JOACHIM, B. **Les racines du sous-développement en Haïti**. ville d'édition: Éditions Henri Deschamps, 1978.

KLEIN, N. **La stratégie du choc**: La montée d'un capitalisme du désastre. Toronto: Leméac/Actes Sud, 2008.

MADIOU, T. **Histoire d'Haïti**. Tome I (1492-1799). Port-au-Prince: Les Éditions Fardin, 1981.

MARX, K. **Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte**. Paris: Éditions sociales, 1969.

_____. **Le capital, critique de l'économie politique**. Tome I. Paris: Éditions Sociales, 1978.

MARX, K.; ENGELS, F. **Le manifeste du parti communiste**. Londres: Maison d'édition, 1872.

MILLET, K. **Les paysans Haïtiens et l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934)**. La Salle (Québec): Collectifs paroles, 1978.

MOREAU DE SAINT-MÉRY, L. E. **Description topographique et politique de la partie espagnole de l'isle Saint-Domingue, avec des observations générales sur le climat, la population, les productions... de cette colonie...** Philadelphie: chez l'auteur Imprimeur-Libraire au coin de Front & de Walnut streets, 1796. Disponible en: <gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France>. Accès à: 23 jan. 2020.

_____. **Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue...** 2. ed. Paris: L. Guérin et C^{ie} Théodore Morgand Librairie Dépositaire, 1875. Disponible en: <gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France>. Accès à: 23 jan. 2020.

_____. **Loix et constitutions des colonies françoises de l'Amérique sous le Vent**. Paris, Auteur/Imprimeur de S.A.S. Monseigneur le prince de Conti/Mesquignon jeune Librairie au Palais, à l'Écu de France, avec approbation du Roi, 1784. Disponible en: <gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France>. Accès à : 23 jan. 2020.

PIERRE-CHARLES, G. **Économie haïtienne et sa voie de développement**. Port-au-Prince: Deschamps, 1993.

RENÉ, J. A. **Le culte de l'égalité**: Une Exploration du processus de formation de l'État et de la politique populaire en Haïti au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle (1804 – 1846). 2014. Thèse (Doctorat en Histoire) - Université Concordia, Montréal, 2014.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. **La constitution de 1816**. Révisée au Petit-Goâve, le 2 juin 1816, an XIII de l'Indépendance.

_____. **Code rural d'Haïti**. Fait au palais national du Port-au-Prince le 1^{er} mai 1826, signé par Président J-P. Boyer et B. Inginac, ratifié à la chambre des Représentants des communes le 6 mai 1826, Port-au-Prince.

_____. **Recueil général des lois et actes du Gouvernement d'Haïti depuis la déclaration de son indépendance jusqu'à nos jours, le tout mis en ordre et publié avec des notes historiques de jurisprudence et de concordance par Linstant Pradine.** Tome II, 1809-1817, Paris, Auguste Durand, 1860.

_____. **Recueil général des lois et actes du Gouvernement d'Haïti depuis la déclaration de son indépendance jusqu'à nos jours, le tout mis en ordre et publié avec des notes historiques de jurisprudence et de concordance par Linstant Pradine.** Tome III, 1818-1823, Paris, Auguste Durand, 1860.